

**Service instructeur**  
Langue et Culture régionales

N° CP 2011-12-8-3

**Service consulté**

**PROGRAMME E758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
SUBVENTIONS A DES ACTIVITES PERI OU EXTRASCOLAIRES  
EN LANGUE REGIONALE  
(ANNEE SCOLAIRE 2011-2012)**

Résumé : La politique en faveur de la langue régionale suppose une pratique sociale complémentaire de l'école. Le soutien à des activités péri ou extrascolaires a été prévu par le Conseil Général à l'occasion de sa délibération CG-2010-2-8-1 du 25 juin 2010. Quatres associations proposent des activités en Hochdeutsch et/ou Elsasserditsch destinées à des enfants de sites bilingues. Une aide de globale de 3 100 € est proposée à l'assemblée départementale pour 2011/2012.

L'enseignement bilingue permet la maîtrise de l'allemand et du dialecte en fin de scolarité obligatoire. Afin de renforcer le plaisir de l'apprentissage, d'élargir le vocabulaire ainsi que l'aisance de la parole, des activités extrascolaires sont réalisées en langue régionale. Elles constituent également un moyen de la réintégrer dans la vie sociale.

**L'Association Kiddy à Zimmersheim** sollicite une subvention pour une activité extra-scolaire de 40 h de théâtre en allemand à Colmar. Sur la base des critères retenus par l'assemblée départementale, cette aide pourrait être de 400 €.

**L'APEPA (Association de parents d'élèves de l'enseignement public en Alsace) section de Riedisheim** se propose d'organiser dans différentes communes du Haut-Rhin une aide aux devoirs en langue allemande pour les élèves de sites bilingues: Habsheim, Illzach, Riedisheim, Ferrette, Rixheim. Une aide départementale globale de 1 200 € est possible.

**L'association D'Kinderstub à Ingersheim** organise différentes activités en dialecte à l'occasion de l'accueil périscolaire des enfants inscrits à l'école Jean Petit. L'aide pourrait être de 1 200 €.

**L'association Graine de Bilingue à Village-Neuf** organise également différentes activités périscolaires (aide aux devoirs) en allemand pour les élèves du site bilingue de cette commune. Elle pourrait bénéficier d'une aide de 300 €.

L'aide départementale d'un montant global de 3 100 € a pour objet de limiter les frais d'inscription pour les familles et d'encourager ainsi une pratique extrascolaire de la langue. Elle est imputée sur le programme E 758, imputation 0-65-28-6574-2657-311.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the name 'Charles Buttner'.

Charles BUTTNER

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 25 NOVEMBRE 2011

**Actions LCR  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04868	<b>ASSOCIATION D'KINDERSTUB INGERSHEIM</b> Activités péri ou extrascolaires  Cofinancement :  INGERSHEIM : 35 015,00 €	1 200,00
LCR04867	<b>ASSOCIATION KIDDY ZIMMERSHEIM</b> Activités péri ou extrascolaires  Cofinancement :  ASS KIDDY MULHOUSE : 1 660,00 €	400,00
LCR04869	<b>ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE – SECTION DE RIEDISHEIM</b> Activités péri ou extrascolaires  Cofinancement :  HABSHEIM : 200,00 € FERRETTE : 200,00 € ILLZACH : 200,00 € RIXHEIM : 400,00 € RIEDISHEIM : 800,00 € ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE : 6 377,00 €	1 200,00
LCR04870	<b>ASSOCIATION GRAINE DE BILINGUE VILLAGE-NEUF</b> Activités péri ou extrascolaires  Cofinancement :  VILLAGE-NEUF : 600,00 € GRAINE DE BILINGUE : 4 279,00 €	300,00
<b>Total</b>		<b>3 100,00</b>